



PLACEMENTS
FRANKLIN TEMPLETON

Rapport annuel

30 avril 2018

FONDS DE CROISSANCE TEMPLETON, LTÉE



Fonds de croissance Templeton, Ltée

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Fonds de croissance Templeton, Ltée, qui contient les états financiers audités de l'exercice clos le 30 avril 2018.

Lorsque le Fonds de croissance Templeton, Ltée a été fondé en 1954, le concept d'un investissement porté sur des actions de sociétés sous-évaluées et négligées dans le monde s'est fait valoir auprès d'une génération de Canadiens endurcis par les difficultés économiques de la Crise de 1929 et le conflit mondial de la Seconde Guerre mondiale, ce qui leur a permis d'en comprendre et d'en apprécier la valeur.

Les principes sous-jacents d'une démarche de placement axée sur la valeur sont aussi pertinents aujourd'hui qu'il y a plus de six décennies. La présence d'une autre génération d'investisseurs, endurcis par la Grande Récession de 2008, l'incertitude géopolitique et les défis environnementaux, se fait sentir sur les marchés. De l'essor de l'économie du partage à la collecte de fonds en ligne, leur détermination collective pour optimiser les ressources financières est évidente. De plus, cette génération est plus que jamais connectée au reste du monde.

Le Fonds de croissance Templeton, Ltée a été l'un des premiers placements à permettre à l'investisseur ordinaire de s'ouvrir sur le monde. Une perspective mondiale est encore plus importante dans un monde marqué par l'évolution de l'équilibre du pouvoir économique et par l'émergence de nouveaux pôles d'excellence. Adopter une approche axée sur la valeur à l'échelle mondiale peut sans aucun doute jouer un rôle important pour aider les hommes et les femmes de cette génération d'investisseurs à atteindre leurs objectifs à long terme.

Bien que les marchés aient eu tendance, ces dernières années, à privilégier le risque par rapport à la valeur, nous pouvons désormais constater les premiers signes de changement. Je vous invite à lire le point de vue de James Harper, gestionnaire de portefeuille, sur ce sujet dans sa Lettre aux actionnaires à la page suivante. Je vous encourage également à passer en revue le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, qui comprend des renseignements importants sur les activités du Fonds du dernier exercice et ses prévisions.

Au nom de Placements Franklin Templeton, je vous souhaite du succès et vous remercie pour votre confiance soutenue.

Cordiales salutations,



Duane W. Greene
Président et chef de la direction
Société de Placements Franklin Templeton

Fonds de croissance Templeton, Ltée

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur,

Pendant la majeure partie des 12 derniers mois, les marchés boursiers mondiaux ont profité des politiques monétaires et budgétaires expansionnistes, de l'amélioration de l'emploi et d'une croissance économique synchronisée dans de nombreux pays. Toutefois, ce contexte favorable s'est transformé vers la fin de la période visée, alors que la volatilité a refait surface.

Trois préoccupations en particulier minent actuellement la confiance des investisseurs :

- **Craintes liées à la hausse des taux d'intérêt et à la croissance économique** : Pour le moment, ces conditions prévalent surtout en Amérique du Nord. En effet, la politique monétaire de la Banque centrale européenne et de la Banque du Japon est encore relativement souple, et les économies de ces régions présentent un fort potentiel de croissance.
- **Craintes d'une guerre commerciale émanant des politiques protectionnistes** : Pour les investisseurs axés sur la valeur, une guerre commerciale pourrait présenter un côté positif. À l'échelle macroéconomique, les guerres commerciales ont tendance à faire grimper l'inflation et les prix à la consommation, ce qui entraîne une hausse des taux d'intérêt. Il en résulte alors souvent une amélioration du rendement des actions de valeur. À l'échelle sectorielle, les guerres commerciales touchent de façon disproportionnée les entreprises dotées de chaînes d'approvisionnement mondiales, comme les entreprises de technologies. On pourrait ainsi observer un retrait de ces secteurs et une recrudescence des flux d'investissements vers les actions de valeur, lesquelles sont malmenées, qui présentent une valeur comptable tangible.
- **Incertitudes sur le plan géopolitique, y compris les tensions entre la Corée du Nord et la Corée du Sud et au Moyen-Orient, et la situation du Brexit** : Bien que nous ne puissions pas prévoir l'issue de ces enjeux, à titre d'investisseurs axés sur la valeur, nous tentons de tirer profit des perturbations qu'ils pourraient causer sur les marchés. À titre d'exemple, le marché du Royaume-Uni a été l'un des plus faibles au début de 2018, ce qui a fait en sorte que les titres de ce pays se sont résolument retrouvés dans notre fourchette de valeur. Sur le marché britannique, l'écart entre le rendement en dividendes et le rendement des obligations a été exceptionnellement important, n'ayant été surpassé que pendant les deux Guerres mondiales du siècle dernier. Quelles que soient les conséquences à court terme du Brexit, nous croyons que ces rendements et valorisations auront des effets positifs sur la performance des titres britanniques au cours de la prochaine décennie.

Nous avons abondamment discuté du fait que le resserrement des politiques, les tensions géopolitiques et les pressions inflationnistes puissent signaler un point d'inflexion dans le cycle. À notre avis, la normalisation des politiques monétaires et la hausse des taux d'intérêt pourraient représenter d'importants catalyseurs et ainsi favoriser le retour des rendements supérieurs pour les titres de valeur.

À titre d'investisseurs axés sur la valeur, nous nous sommes éloignés des secteurs et des marchés ayant offert un bon rendement et ayant bénéficié d'une montée en puissance des entrées de fonds. Nous avons réalisé des profits dans des marchés comme celui des États-Unis. Nous sommes aussi actifs en Europe; ce marché continue d'être l'un des plus abordables à l'échelle mondiale.

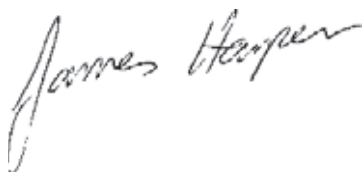
Nous avons également réduit nos placements dans des secteurs comme les technologies, et plutôt opté pour des secteurs comme la santé, la finance et l'énergie, qui offrent le potentiel de gain le plus attrayant à long terme selon nous. Le secteur de l'énergie est un exemple de secteur malmené qui nous a permis de profiter de nombreuses aubaines dans le contexte extrêmement pessimiste de l'an dernier. D'ailleurs, certains de ces placements ont commencé à porter fruit dans le portefeuille. La société pétrolière et gazière intégrée italienne Eni a été un important acteur du secteur de l'énergie au dernier trimestre de l'exercice visé; elle a effectué une solide remontée après avoir enregistré une production record et fait état d'une amélioration de ses prévisions de bénéfices. Les perspectives du marché pétrolier se sont aussi grandement améliorées; notamment, la gestion rigoureuse de l'offre semble porter fruit, la production des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ayant récemment atteint un creux sur dix mois et les stocks de pétrole à l'échelle mondiale se rapprochant de la moyenne sur cinq ans ciblée par les responsables du cartel. Le prix du pétrole se négociant maintenant au-dessus du coût marginal de production, nous avons réduit nos positions dans les actions à bêta élevé et sensibles au prix du pétrole qui ont dégagé de bons résultats au cours du cycle. Nous demeurons toutefois actifs dans ce secteur; nous avons par ailleurs repéré certains des titres les plus intéressants du point de vue du risque-rendement parmi les grandes entreprises intégrées qui ne tiennent pas entièrement compte de la hausse des prix du pétrole et qui pourraient adopter une position plus défensive si ces prix venaient à se replier.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

Notre analyse sectorielle tient aussi compte du contexte régional. En ce qui concerne les télécommunications, par exemple, nous avons repéré des occasions en Europe, où les valorisations ne reflètent pas, à notre avis, les attentes liées à l'assouplissement des pressions réglementaires et concurrentielles, ainsi qu'en Asie, où la demande de données est encore à la hausse et où les denses réseaux de communication sont prêts à accueillir la technologie 5G. Ces perspectives contrastent avec ce qui se passe aux États-Unis : arrivée à maturité du segment du sans-fil, rétrécissement du segment des communications filaires et contexte concurrentiel féroce.

À Templeton, nous évitons de prévoir les cycles de marché et d'anticiper le marché, mais nous faisons grandement confiance au processus de normalisation. À notre avis, la normalisation des politiques monétaires et la hausse des taux d'intérêt pourraient représenter d'importants catalyseurs et ainsi favoriser le retour des rendements supérieurs pour les titres de valeur. Les titres de valeur ont été à la traîne des titres de croissance, mais nous croyons néanmoins que nos portefeuilles sont bien positionnés pour offrir un excellent rendement dans ce que nous croyons être une période tant attendue où la valeur reprendra ses droits.

Cordialement,



James Harper, CFA
Templeton Global Advisors Limited
Gestionnaire principal de portefeuille
Fonds de croissance Templeton, Ltée

Table des matières

| | |
|--|----|
| États financiers | |
| Fonds de croissance Templeton, Ltée | 5 |
| Notes annexes | 14 |
| Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière | 29 |

Fonds de croissance Templeton, Ltée

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE au 30 avril 2018

| | Actions | Coût moyen (en milliers) | Juste valeur (en milliers) |
|--|-----------|--------------------------------|----------------------------------|
| PLACEMENTS : 98,48 % | | | |
| ACTIONS ORDINAIRES : 98,48 % | | | |
| États-Unis : 32,66 % | | | |
| Advance Auto Parts Inc. | 113 380 | 15 215 \$ | 16 653 \$ |
| Allergan PLC | 73 156 | 16 764 | 14 425 |
| Ally Financial Inc. | 375 230 | 11 748 | 12 568 |
| Alphabet Inc., A | 14 620 | 11 165 | 19 110 |
| Amgen Inc. | 102 781 | 5 802 | 23 014 |
| Apache Corp. | 288 270 | 17 650 | 15 149 |
| Apple Inc. | 117 970 | 15 190 | 25 019 |
| Capital One Financial Corp. | 173 170 | 15 893 | 20 138 |
| Celgene Corp. | 61 600 | 9 035 | 6 885 |
| Citigroup Inc. | 126 240 | 3 761 | 11 060 |
| Comcast Corp., A | 648 260 | 12 250 | 26 114 |
| CommScope Holding Co. Inc. | 317 170 | 15 663 | 15 556 |
| Coty Inc., A | 717 150 | 17 391 | 15 967 |
| Eastman Chemical Co. | 79 640 | 7 379 | 10 433 |
| Eli Lilly & Co. | 153 760 | 16 230 | 15 997 |
| Gilead Sciences Inc. | 206 020 | 4 208 | 19 097 |
| Helmerich & Payne Inc. | 89 000 | 5 715 | 7 944 |
| Jones Lang LaSalle Inc. | 52 310 | 8 077 | 11 379 |
| JPMorgan Chase & Co. | 108 310 | 4 836 | 15 120 |
| Knowles Corp. | 455 250 | 7 974 | 7 478 |
| LyondellBasell Industries NV, A | 64 600 | 7 583 | 8 765 |
| Mattel Inc. | 749 000 | 14 604 | 14 226 |
| Medtronic PLC | 173 980 | 7 256 | 17 890 |
| Microsoft Corp. | 196 440 | 5 815 | 23 576 |
| Navistar International Corp. | 221 270 | 8 092 | 9 884 |
| Oracle Corp. | 492 940 | 20 597 | 28 890 |
| Perrigo Co. PLC | 134 130 | 14 892 | 13 450 |
| Tapestry Inc. | 128 810 | 7 880 | 8 888 |
| Twenty-First Century Fox Inc., A | 446 630 | 7 005 | 20 955 |
| United Parcel Service Inc., B | 140 230 | 19 342 | 20 425 |
| Voya Financial Inc. | 345 280 | 13 722 | 23 196 |
| Walgreens Boots Alliance Inc. | 23 730 | 1 717 | 2 024 |
| | | <u>350 451</u> | <u>501 275</u> |
| Royaume-Uni : 15,95 % | | | |
| BAE Systems PLC | 1 493 640 | 14 826 | 16 125 |
| Barclays PLC | 4 681 793 | 18 165 | 17 144 |
| BP PLC | 3 521 500 | 29 307 | 33 474 |
| Cobham PLC | 4 981 004 | 9 541 | 10 130 |
| HSBC Holdings PLC | 1 731 522 | 25 190 | 22 281 |
| Johnson Matthey PLC | 156 890 | 7 789 | 9 131 |
| Kingfisher PLC | 2 064 130 | 10 785 | 11 080 |
| LivaNova PLC | 126 080 | 7 526 | 14 364 |
| Man Group PLC | 2 181 190 | 5 614 | 6 983 |
| Royal Dutch Shell PLC, A | 8 225 | — | 368 |
| Royal Dutch Shell PLC, B | 650 091 | 24 829 | 29 881 |
| Shire PLC | 261 130 | 15 917 | 17 837 |
| Standard Chartered PLC | 1 921 031 | 28 020 | 26 033 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE au 30 avril 2018 (suite)

| | Actions | Coût moyen (en milliers) | Juste valeur (en milliers) |
|---|------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Royaume-Uni : 15,95 % (suite) | | | |
| Travis Perkins PLC | 460 740 | 12 746 \$ | 10 330 \$ |
| Vodafone Group PLC | 5 248 999 | 24 293 | 19 624 |
| | | <u>234 548</u> | <u>244 785</u> |
| Japon : 8,60 % | | | |
| IHI Corp. | 426 798 | 13 457 | 17 989 |
| Mitsui Fudosan Co. Ltd. | 524 200 | 15 958 | 17 303 |
| Panasonic Corp. | 786 390 | 10 353 | 15 068 |
| Ryohin Keikaku Co. Ltd. | 24 940 | 7 774 | 10 995 |
| Seven & i Holdings Co. Ltd. | 149 400 | 7 739 | 8 428 |
| SoftBank Group Corp. | 191 450 | 14 765 | 19 108 |
| Sumitomo Mitsui Financial Group Inc. | 261 490 | 11 753 | 13 969 |
| Suntory Beverage & Food Ltd. | 346 130 | 13 767 | 21 903 |
| Taiheyo Cement Corp. | 148 400 | 8 015 | 7 222 |
| | | <u>103 581</u> | <u>131 985</u> |
| France : 7,45 % | | | |
| AXA SA | 455 930 | 13 837 | 16 763 |
| BNP Paribas SA | 240 770 | 11 485 | 23 877 |
| Cie Générale des Établissements Michelin SCA | 80 380 | 12 503 | 14 521 |
| Compagnie de Saint-Gobain | 110 618 | 5 111 | 7 458 |
| Sanofi | 181 510 | 17 797 | 18 510 |
| Total SA | 226 620 | 17 681 | 18 382 |
| Veolia Environnement SA | 489 320 | 14 591 | 14 908 |
| | | <u>93 005</u> | <u>114 419</u> |
| Chine : 5,56 % | | | |
| Baidu Inc., certificat américain d'actions étrangères | 69 560 | 15 252 | 22 397 |
| China Life Insurance Co. Ltd., H | 4 009 650 | 16 353 | 14 751 |
| China Longyuan Power Group Corp. | 7 769 000 | 7 862 | 9 857 |
| China Mobile Ltd. | 1 296 200 | 15 941 | 15 937 |
| China Telecom Corp. Ltd., H | 23 950 000 | 15 488 | 15 037 |
| NetEase Inc., certificat américain d'actions étrangères | 22 160 | 7 712 | 7 311 |
| | | <u>78 608</u> | <u>85 290</u> |
| Corée du Sud : 4,53 % | | | |
| KB Financial Group Inc. | 325 990 | 17 038 | 23 705 |
| Lotte Chemical Corp. | 17 470 | 7 937 | 8 610 |
| Samsung Electronics Co. Ltd. | 11 737 | 6 900 | 37 273 |
| | | <u>31 875</u> | <u>69 588</u> |
| Allemagne : 4,10 % | | | |
| Bayer AG | 55 190 | 8 400 | 8 493 |
| Lanxess AG | 120 980 | 7 427 | 11 544 |
| Merck KGaA | 93 080 | 4 700 | 11 718 |
| MorphoSys AG | 61 470 | 5 817 | 8 194 |
| Siemens AG | 91 850 | 10 852 | 15 040 |
| Telefonica Deutschland Holding AG | 1 281 260 | 7 971 | 7 867 |
| | | <u>45 167</u> | <u>62 856</u> |
| Pays-Bas : 3,81 % | | | |
| Aegon NV | 2 033 075 | 18 719 | 19 198 |
| Flow Traders | 139 180 | 5 727 | 6 921 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE au 30 avril 2018 (suite)

| | Actions | Coût moyen (en milliers) | Juste valeur (en milliers) |
|--|-----------|--------------------------------|----------------------------------|
| Pays-Bas : 3,81 % (suite) | | | |
| ING Groep NV | 340 547 | 7 536 \$ | 7 377 \$ |
| NN Group NV | 282 520 | 13 562 | 17 381 |
| QIAGEN NV | 179 892 | 4 389 | 7 609 |
| | | <u>49 933</u> | <u>58 486</u> |
| Danemark : 1,93 % | | | |
| A.P. Moeller-Maersk AS, B | 1 910 | 3 728 | 3 927 |
| Orsted AS | 218 110 | 10 433 | 18 430 |
| Vestas Wind Systems AS | 87 910 | 7 647 | 7 299 |
| | | <u>21 808</u> | <u>29 656</u> |
| Canada : 1,79 % | | | |
| Alamos Gold Inc., A | 841 740 | 7 926 | 5 833 |
| Société aurifère Barrick | 347 650 | 7 859 | 6 010 |
| Husky Energy Inc. | 444 460 | 7 692 | 7 983 |
| Wheaton Precious Metals Corp. | 284 370 | 7 151 | 7 578 |
| | | <u>30 628</u> | <u>27 404</u> |
| Irlande : 1,76 % | | | |
| Bank of Ireland Group PLC | 1 387 190 | 15 254 | 16 019 |
| CRH PLC | 240 208 | 6 718 | 10 987 |
| | | <u>21 972</u> | <u>27 006</u> |
| Portugal : 1,26 % | | | |
| Galp Energia SGPS SA, B | 785 370 | 12 524 | 19 374 |
| Israël : 1,20 % | | | |
| Teva Pharmaceutical Industries Ltd., certificat américain d'actions étrangères | 801 270 | 24 415 | 18 488 |
| Singapour : 1,05 % | | | |
| Singapore Telecommunications Ltd. | 4 727 140 | 11 172 | 16 105 |
| Italie : 1,04 % | | | |
| Eni SpA | 638 150 | 15 596 | 16 024 |
| Suisse : 1,01 % | | | |
| Roche Holding AG | 54 300 | 8 916 | 15 533 |
| Belgique : 0,93 % | | | |
| UCB SA | 146 590 | 13 171 | 14 260 |
| Hong Kong : 0,91 % | | | |
| CK Hutchison Holdings Ltd. | 919 938 | 13 946 | 14 004 |
| Thaïlande : 0,91 % | | | |
| Bangkok Bank PCL, titre étranger négociable | 1 704 910 | 11 400 | 13 930 |
| Luxembourg : 0,68 % | | | |
| SES SA, certificat international d'actions étrangères | 529 460 | 15 767 | 10 505 |
| Norvège : 0,57 % | | | |
| Yara International ASA | 159 950 | 7 760 | 8 683 |
| Suède : 0,42 % | | | |
| Getinge AB, B | 541 640 | 17 414 | 6 492 |
| Taiwan : 0,36 % | | | |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., certificat américain d'actions étrangères | 111 420 | 6 172 | 5 498 |
| Total des actions ordinaires : | | <u>1 219 829</u> | <u>1 511 646</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE au 30 avril 2018 (suite)

| | Montant du capital dans la devise d'émission | Coût moyen (en milliers) | Juste valeur (en milliers) |
|--|--|--------------------------------|----------------------------------|
| TITRES À COURT TERME : 1,25 % | | | |
| Banque de Montréal, dépôt à terme, 1,15 %, 01-05-18 | 19 100 000 CAD | 19 100 \$ | 19 100 \$ |
| Total des titres à court terme : | | 19 100 | 19 100 |
| TOTAL DES PLACEMENTS : 99,73 % | | 1 238 929 \$ | 1 534 746 |
| GAIN NET LATENT SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS : | | | 19 |
| AUTRES ACTIFS, moins les passifs : 0,27 % | | | 4 162 |
| TOTAL DE L'ACTIF NET : 100,00 % | | | <u>1 534 927 \$</u> |

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (Au 30 avril 2018) CONTRATS DE CHANGE À TERME

| Contrepartie | Notation | Date de règlement | Monnaie | Valeur nominale | Monnaie | Valeur nominale | Prix du contrat | Gain (perte) latent |
|---|-----------|--------------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|-----------------|------------------------|
| | | | à livrer | en dollars canadiens | à recevoir | en dollars canadiens | | |
| | | | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) | |
| BANK OF AMERICA, N.A. | A+ | 29 mai 2018 | 43 GBP | 75 \$ | 76 CAD | 76 \$ | 1,7953 \$ | 1 \$ |
| BARCLAYS BANK PLC | A | 1 ^{er} mai 2018 | 606 JPY | 7 | 7 CAD | 7 | 0,0122 | — |
| BARCLAYS BANK PLC | A | 1 ^{er} mai 2018 | 686 JPY | 8 | 8 CAD | 8 | 0,0121 | — |
| BARCLAYS BANK PLC | A | 1 ^{er} mai 2018 | 4 832 JPY | 56 | 59 CAD | 59 | 0,0123 | 3 |
| BARCLAYS BANK PLC | A | 28 mai 2018 | 160 EUR | 249 | 251 CAD | 251 | 1,5650 | 2 |
| BARCLAYS BANK PLC | A | 28 mai 2018 | 6 124 JPY | 72 | 72 CAD | 72 | 0,0118 | — |
| BARCLAYS BANK PLC | A | 29 mai 2018 | 58 GBP | 102 | 104 CAD | 104 | 1,7952 | 2 |
| CITIBANK NA | A+ | 1 ^{er} mai 2018 | 6 366 JPY | 75 | 78 CAD | 78 | 0,0123 | 3 |
| CITIBANK NA | A+ | 28 mai 2018 | 70 EUR | 109 | 110 CAD | 110 | 1,5651 | 1 |
| CITIBANK NA | A+ | 28 mai 2018 | 4 903 JPY | 58 | 58 CAD | 58 | 0,0118 | — |
| HSBC BANK PLC | AA- | 1 ^{er} mai 2018 | 6 244 JPY | 74 | 77 CAD | 77 | 0,0122 | 3 |
| HSBC BANK PLC | AA- | 28 mai 2018 | 6 244 JPY | 74 | 74 CAD | 74 | 0,0118 | — |
| HSBC BANK PLC | AA- | 29 mai 2018 | 46 GBP | 82 | 83 CAD | 83 | 1,7952 | 1 |
| JPMORGAN CHASE BANK, N.A. | A+ | 1 ^{er} mai 2018 | 524 JPY | 6 | 6 CAD | 6 | 0,0118 | — |
| JPMORGAN CHASE BANK, N.A. | A+ | 1 ^{er} mai 2018 | 1 413 JPY | 16 | 17 CAD | 17 | 0,0122 | 1 |
| JPMORGAN CHASE BANK, N.A. | A+ | 28 mai 2018 | 1 936 JPY | 23 | 23 CAD | 23 | 0,0118 | — |
| UBS AG | A+ | 28 mai 2018 | 133 EUR | 206 | 208 CAD | 208 | 1,5650 | 2 |
| UBS AG | A+ | 29 mai 2018 | 55 GBP | 97 | 99 CAD | 99 | 1,7956 | 2 |
| Nombre total de contrats | 18 | | | | | | | 21 \$ |
| BANK OF AMERICA, N.A. | A+ | 29 mai 2018 | 30 USD | 38 | 38 CAD | 38 | 1,2821 | — |
| BARCLAYS BANK PLC | A | 1 ^{er} mai 2018 | 73 CAD | 73 | 6 124 JPY | 72 | 84,8369 | (1) |
| BARCLAYS BANK PLC | A | 29 mai 2018 | 206 USD | 264 | 264 CAD | 264 | 1,2820 | — |
| CITIBANK NA | A+ | 1 ^{er} mai 2018 | 8 CAD | 8 | 696 JPY | 8 | 82,9448 | — |
| CITIBANK NA | A+ | 1 ^{er} mai 2018 | 9 CAD | 9 | 767 JPY | 9 | 84,7765 | — |
| CITIBANK NA | A+ | 1 ^{er} mai 2018 | 58 CAD | 58 | 4 903 JPY | 58 | 84,8322 | — |
| CITIBANK NA | A+ | 28 mai 2018 | 202 HKD | 33 | 33 CAD | 33 | 0,1635 | — |
| HSBC BANK PLC | AA- | 1 ^{er} mai 2018 | 74 CAD | 74 | 6 244 JPY | 73 | 84,8384 | (1) |
| HSBC BANK PLC | AA- | 29 mai 2018 | 219 USD | 281 | 281 CAD | 281 | 1,2821 | — |
| JPMORGAN CHASE BANK, N.A. | A+ | 1 ^{er} mai 2018 | 23 CAD | 23 | 1 936 JPY | 23 | 84,8434 | — |
| JPMORGAN CHASE BANK, N.A. | A+ | 29 mai 2018 | 173 USD | 222 | 222 CAD | 222 | 1,2820 | — |
| UBS AG | A+ | 28 mai 2018 | 741 HKD | 121 | 121 CAD | 121 | 0,1635 | — |
| UBS AG | A+ | 29 mai 2018 | 4 USD | 5 | 5 CAD | 5 | 1,2822 | — |
| UBS AG | A+ | 29 mai 2018 | 159 USD | 204 | 204 CAD | 204 | 1,2822 | — |
| Nombre total de contrats | 14 | | | | | | | (2) \$ |
| Gain net latent sur contrats de change à terme | | | | | | | | 19 \$ |
| Gain net latent sur les instruments dérivés | | | | | | | | 19 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 30 avril 2018 et 2017

| | 2018 | 2017 |
|--|----------------------|----------------------|
| | (en milliers) | (en milliers) |
| Actif | | |
| Actif courant | | |
| Placements non dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 530 746 \$ | 1 593 306 \$ |
| Trésorerie | | |
| Dollars canadiens | 140 | 458 |
| Montants à recevoir | | |
| Souscriptions d'actions rachetables | 67 | 114 |
| Dividendes, intérêts et retenues d'impôt | 8 129 | 6 015 |
| Impôts remboursables (note 3 i)) | 382 | 184 |
| Impôts exigibles (note 3 i)) | 1 381 | 2 270 |
| Gain latent sur les instruments dérivés | 21 | — |
| | <u>1 540 866</u> | <u>1 602 347</u> |
| Passif | | |
| Passif courant | | |
| Montants à payer | | |
| Achats de placements | — | 536 |
| Rachats d'actions rachetables | 610 | 948 |
| Frais de gestion | 1 940 | 2 042 |
| Frais d'administration fixes | 381 | 399 |
| Impôts différés (note 3 i)) | 3 006 | 2 088 |
| Perte latente sur les instruments dérivés | 2 | 12 |
| | <u>5 939</u> | <u>6 025</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | <u>1 534 927 \$</u> | <u>1 596 322 \$</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série (en milliers) | | |
| Série A | 1 069 253 \$ | 1 164 017 \$ |
| Série A (couverte) | 2 766 | 2 772 |
| Série F | 28 564 | 22 550 |
| Série I | 52 834 | 55 067 |
| Série O | 287 883 | 273 590 |
| Série PF | 93 627 | 78 326 |
| Nombre d'actions rachetables en circulation (note 4) | | |
| Série A | 53 901 471 | 60 912 162 |
| Série A (couverte) | 184 152 | 195 211 |
| Série F | 1 221 117 | 1 011 804 |
| Série I | 2 243 847 | 2 454 051 |
| Série O | 9 549 800 | 9 654 836 |
| Série PF | 7 618 936 | 6 708 492 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action — CAD | | |
| Série A | 19,84 \$ | 19,11 \$ |
| Série A (couverte) | 15,02 | 14,20 |
| Série F | 23,39 | 22,29 |
| Série I | 23,55 | 22,44 |
| Série O | 30,15 | 28,34 |
| Série PF | 12,29 | 11,68 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action — USD | | |
| Série A | 15,46 \$ | 14,00 \$ |
| Série F | 18,23 | 16,33 |
| Série I | 18,35 | 16,44 |
| Série O | 23,49 | 20,76 |
| Série PF | 9,58 | 8,56 |

Signé au nom du Fonds de croissance Templeton, Ltée

(Signé) Linda Currie
Administratrice

(Signé) Stuart Douglas
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017

| | 2018 (en milliers) | 2017 (en milliers) |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Revenus | | |
| Dividendes | 37 547 \$ | 41 319 \$ |
| Intérêts à distribuer (note 3 h)) | 448 | 205 |
| Gain (perte) de change réalisé ou latent, montant net | (712) | 568 |
| Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés | 131 097 | 95 822 |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés | (65 266) | 236 125 |
| Revenu (perte) total net | 103 114 | 374 039 |
| Charges | | |
| Frais de gestion et de conseil en placement (note 5 a)) | 24 088 | 24 461 |
| Frais d'administration fixes (note 5 b)) | 4 719 | 4 844 |
| Jetons de présence | 144 | 145 |
| Coûts liés aux assemblées des porteurs de titres | 248 | 264 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 2 | 2 |
| Charges d'exploitation, hors charges abandonnées ou acquittées par le gestionnaire | 29 201 | 29 716 |
| Charges d'exploitation abandonnées ou acquittées par le gestionnaire (note 5 b)) | (68) | (57) |
| Charges d'exploitation (montant net), compte tenu des charges abandonnées ou acquittées par le gestionnaire | 29 133 | 29 659 |
| Coûts de transactions (note 9) | 1 711 | 1 156 |
| Total des charges, montant net | 30 844 | 30 815 |
| Revenus (pertes) nets avant impôts | 72 270 | 343 224 |
| Impôts | | |
| Exigibles | 4 801 | 5 467 |
| Différés | 918 | (102) |
| Total des impôts | 5 719 | 5 365 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée aux activités | 66 551 \$ | 337 859 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée aux activités, par série (en milliers) | | |
| Série A | 40 531 \$ | 250 995 \$ |
| Série A (couverte) | 158 | 731 |
| Série F | 1 219 | 10 152 |
| Série I | 2 576 | 11 569 |
| Série O | 17 543 | 55 393 |
| Série PF | 4 524 | 9 019 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | | |
| Série A | 57 231 097 | 67 650 771 |
| Série A (couverte) | 189 333 | 336 521 |
| Série F | 1 145 150 | 2 357 175 |
| Série I | 2 344 818 | 2 502 194 |
| Série O | 9 671 793 | 8 957 487 |
| Série PF | 7 269 553 | 3 284 824 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée aux activités, par action | | |
| Série A | 0,71 \$ | 3,71 \$ |
| Série A (couverte) | 0,83 | 2,17 |
| Série F | 1,06 | 4,31 |
| Série I | 1,10 | 4,62 |
| Série O | 1,81 | 6,18 |
| Série PF | 0,62 | 2,74 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS RACHETABLES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (en milliers)

| | Toutes les séries | | Série A | | Série A (couverte) | |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|-------------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période | 1 596 322 \$ | 1 441 658 \$ | 1 164 017 \$ | 1 123 797 \$ | 2 772 \$ | 5 448 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée aux activités | 66 551 | 337 859 | 40 531 | 250 995 | 158 | 731 |
| Distributions aux porteurs d'actions rachetables | | | | | | |
| Revenu net de placement | — | — | — | — | — | — |
| Gains nets réalisés sur les placements | — | — | — | — | — | — |
| Remboursement de capital | — | — | — | — | — | — |
| Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables | — | — | — | — | — | — |
| Transactions sur actions rachetables | | | | | | |
| Souscriptions | 105 260 | 161 927 | 33 268 | 30 030 | 119 | 416 |
| Réinvestissements | — | — | — | — | — | — |
| Rachats | (233 206) | (345 122) | (168 563) | (240 805) | (283) | (3 823) |
| Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur actions rachetables | (127 946) | (183 195) | (135 295) | (210 775) | (164) | (3 407) |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | (61 395) | 154 664 | (94 764) | 40 220 | (6) | (2 676) |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période | <u>1 534 927 \$</u> | <u>1 596 322 \$</u> | <u>1 069 253 \$</u> | <u>1 164 017 \$</u> | <u>2 766 \$</u> | <u>2 772 \$</u> |
| | | | | | | |
| | Série F | | Série I | | Série O | |
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période | 22 550 \$ | 54 364 \$ | 55 067 \$ | 44 459 \$ | 273 590 \$ | 203 498 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée aux activités | 1 219 | 10 152 | 2 576 | 11 569 | 17 543 | 55 393 |
| Distributions aux porteurs d'actions rachetables | | | | | | |
| Revenu net de placement | — | — | — | — | — | — |
| Gains nets réalisés sur les placements | — | — | — | — | — | — |
| Remboursement de capital | — | — | — | — | — | — |
| Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables | — | — | — | — | — | — |
| Transactions sur actions rachetables | | | | | | |
| Souscriptions | 18 994 | 15 981 | 851 | 3 735 | 29 773 | 48 294 |
| Réinvestissements | — | — | — | — | — | — |
| Rachats | (14 199) | (57 947) | (5 660) | (4 696) | (33 023) | (33 595) |
| Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur actions rachetables | 4 795 | (41 966) | (4 809) | (961) | (3 250) | 14 699 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | 6 014 | (31 814) | (2 233) | 10 608 | 14 293 | 70 092 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période | <u>28 564 \$</u> | <u>22 550 \$</u> | <u>52 834 \$</u> | <u>55 067 \$</u> | <u>287 883 \$</u> | <u>273 590 \$</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (en milliers) *(suite)*

| | Série PF | |
|---|-----------|-----------|
| | 2018 | 2017 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période | 78 326 \$ | 10 092 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée aux activités | 4 524 | 9 019 |
| Distributions aux porteurs d'actions rachetables | | |
| Revenu net de placement | — | — |
| Gains nets réalisés sur les placements | — | — |
| Remboursement de capital | — | — |
| Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables | — | — |
| Transactions sur actions rachetables | | |
| Souscriptions | 22 255 | 63 471 |
| Réinvestissements | — | — |
| Rachats | (11 478) | (4 256) |
| Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur actions rachetables | 10 777 | 59 215 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | 15 301 | 68 234 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période | 93 627 \$ | 78 326 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017

| | 2018 | 2017 |
|--|---------------|---------------|
| | (en milliers) | (en milliers) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Intérêts reçus | 440 \$ | 205 \$ |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 33 626 | 35 059 |
| Produit de la vente et de l'échéance de placements | 626 055 | 601 925 |
| Achats de placements | (503 831) | (416 669) |
| Réceptions des règlements sur instruments dérivés | 332 | 559 |
| Paiements des règlements sur instruments dérivés | (311) | (684) |
| Gain (perte) de change réalisé | 251 | (1 481) |
| Impôts payés | (1 601) | (6 660) |
| Impôts remboursés | 2 234 | 345 |
| Charges d'exploitation payées | (29 255) | (29 667) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | 127 940 | 182 932 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Produit de l'émission d'actions rachetables | 105 304 | 161 909 |
| Sommes versées au rachat d'actions rachetables | (233 539) | (345 125) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | (128 235) | (183 216) |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie | (295) | (284) |
| Trésorerie à l'ouverture de la période | 458 | 488 |
| Incidence des variations des cours de change | (23) | 254 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 140 \$ | 458 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017

1. Organisation

a) Dates d'établissement et de présentation de l'information financière

Le Fonds de croissance Templeton, Ltée (le « Fonds ») est une société de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Canada le 1^{er} septembre 1954. Il est assujéti à la Loi canadienne sur les sociétés par actions depuis le 20 juillet 1979.

Société de Placements Franklin Templeton (ci-après nommée le « gestionnaire ») a été constituée en société en vertu des lois de la province d'Ontario, et son siège social est situé au 200 King Street West, Suite 1500, Toronto (Ontario) M5H 3T4. Le gestionnaire est également une filiale indirecte en propriété exclusive de Franklin Resources Inc. (« FRI »), société enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis et inscrite à la cote de la Bourse de New York, en plus d'être le gestionnaire et l'agent des transferts du Fonds.

Le Fonds a lancé les actions de série A le 29 novembre 1954, les actions des séries F, I et O le 24 novembre 2000, les actions de série A (couverte) le 22 mars 2013 et les actions de série PF (auparavant la série M) le 15 juin 2015.

Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de partout dans le monde et dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés de tout pays. La série A (couverte) vise à obtenir une plus-value du capital à long terme, tout en cherchant à réduire les effets potentiels des fluctuations des cours de change entre le dollar canadien et les devises détenues dans le portefeuille du Fonds au moyen de contrats à terme.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille et le tableau des instruments dérivés au 30 avril 2018 et les états de la situation financière aux 30 avril 2018 et 2017. Les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie du Fonds sont présentés pour les périodes closes les 30 avril 2018 et 2017.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du Fonds de croissance Templeton, Ltée le 22 mai 2018.

b) Événements

La série M est devenue la série PF le 3 octobre 2016.

2. Mode de présentation des IFRS

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Les principales méthodes comptables qui ont servi à la préparation des présents états financiers sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Classement des actifs et des passifs financiers — Les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds (autres que les instruments dérivés) sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dès le début, car ils sont gérés ensemble et leur rendement est évalué à la juste valeur conformément à la stratégie de placement du Fonds. Les instruments dérivés sont classés comme étant détenus à des fins de négociation et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains (pertes) latents sur les instruments dérivés figurent dans les états de la situation financière du Fonds et sont inscrits dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés dans les états du résultat global, s'il y a lieu. Les gains (pertes) réalisés sur les instruments dérivés au cours d'une période sont inscrits dans les gains

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

(pertes) nets réalisés sur les placements et les instruments dérivés aux états du résultat global, s'il y a lieu. La note 12 b) présente les gains (pertes) nets sur les instruments financiers, par catégorie.

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est présentée à la valeur de rachat. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, qui avoisine leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Aux fins de traitement des transactions sur actions, la valeur liquidative s'entend de la différence entre la valeur de l'actif total du Fonds et la valeur de son passif total chaque jour d'évaluation (soit la « valeur liquidative aux fins des opérations »), selon la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS (la « valeur liquidative selon les IFRS ») et peut différer de la valeur liquidative aux fins des opérations d'un Fonds. Lorsque la valeur liquidative aux fins des opérations du Fonds ne correspond pas à sa valeur liquidative selon les IFRS, un rapprochement est présenté à la note 11.

- b) Classement des actions rachetables** — L'obligation du Fonds à l'égard du rachat d'actions rachetables en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer, annuellement, en trésorerie (si les porteurs d'actions le demandent), tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. Cette obligation de rachat du Fonds n'est donc pas la seule obligation contractuelle liée aux actions. En outre, les caractéristiques du Fonds varient d'une série à l'autre. Par conséquent, les actions rachetables en circulation du Fonds sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.
- c) Évaluation des séries** — L'actif net par action est calculé de façon distincte pour chaque série d'actions du Fonds. L'actif net d'une série donnée est obtenu en calculant la quote-part des actifs et des passifs du Fonds qui est commune à toutes les séries, puis en effectuant un ajustement pour tenir compte des actifs et des passifs qui sont exclusivement attribuables à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus de placement et les gains et les pertes en capital et de change réalisés et latents sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur actif net respectif, à l'exception des gains ou des pertes découlant de la stratégie de couverture, qui a recours à des contrats de change à terme, lesquels sont attribués seulement à la série A (couverte).
- d) Évaluation des placements** — La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des titres de capitaux propres et des instruments financiers dérivés (les « instruments dérivés ») négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire examine la situation et détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances en cause. Les titres négociés hors cote sont évalués à un prix situé dans la fourchette des derniers cours acheteur et vendeur du marché. Les titres négociés sur plus d'un marché ou inscrits à la cote de plus d'une bourse sont évalués en fonction du marché le plus important et le plus représentatif. Certains titres de capitaux propres sont évalués selon leurs caractéristiques fondamentales ou par rapport à des titres similaires.

Les titres de créance sont habituellement négociés sur les marchés hors cote plutôt que sur les marchés boursiers. Le Fonds a recours à diverses techniques d'évaluation pour établir la juste valeur de ces titres. Lorsqu'il y a suffisamment d'activité sur le marché, une approche fondée sur le marché utilisant les cours des teneurs de marché est employée. Lorsque l'activité sur le marché est insuffisante ou limitée, des modèles d'évaluation exclusifs sont utilisés. Ceux-ci tiennent compte des caractéristiques du marché comme les courbes de taux de référence, les écarts de taux, le taux de défaillance estimé, la volatilité prévue des taux d'intérêt sur le marché, les taux d'intérêt nominaux, le calendrier prévu pour les remboursements de capital, les garanties sous-jacentes et les autres caractéristiques uniques des titres permettant d'évaluer les flux de trésorerie pertinents, qui sont ensuite actualisés pour déterminer la juste valeur.

Le Fonds a des méthodes établies pour évaluer la juste valeur des titres et des autres instruments financiers pour lesquels les cours ne sont pas facilement obtenus ou ne peuvent être déterminés de façon fiable. Selon ces méthodes d'évaluation de la

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

juste valeur, le Fonds a recours principalement à une approche fondée sur le marché pour établir la juste valeur d'un placement, en fonction notamment des actifs ou des passifs connexes ou comparables, des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents au sujet du placement. Le Fonds peut aussi appliquer une méthode d'évaluation fondée sur le bénéfice suivant laquelle il calcule la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie que le placement devrait générer. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions visant la cession des titres, mais seulement si ces dernières sont des caractéristiques de l'instrument. Étant donné l'incertitude inhérente à l'évaluation de ce type de placements, les justes valeurs peuvent différer considérablement des valeurs qui auraient été utilisées s'il y avait un marché actif.

Les placements dans le Templeton China Opportunities Fund (« TCOF ») sont effectués dans des titres de série F1 libellés en dollars américains et évalués selon l'équivalent en dollars canadiens de leur valeur liquidative de clôture respective à la date d'évaluation. Au 30 avril 2018, le Fonds ne détenait plus aucun placement dans le TCOF.

Toutes les techniques d'évaluation des titres sont examinées périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Le comité d'évaluation gère et surveille les politiques et les procédures des Fonds en matière d'évaluation. Ces procédures permettent au comité d'évaluation d'avoir recours à des services d'évaluation des cours par des prestataires indépendants, à des cotations de courtiers et à d'autres sources sur le marché pour établir la juste valeur.

- e) Instruments dérivés** — Le Fonds peut investir dans des instruments dérivés en vue d'atténuer les risques ou de s'exposer à différents placements ou marchés. Les instruments dérivés peuvent être utilisés aux fins de transactions lorsque le gestionnaire de portefeuille pense que ce serait plus efficace que d'investir directement dans des instruments financiers sous-jacents. Les instruments dérivés sont des contrats financiers fondés sur un montant sous-jacent ou notionnel, qui ne nécessitent pas de placement initial, ou qui nécessitent un placement initial inférieur à celui qui serait normalement nécessaire pour obtenir des réactions similaires à l'évolution des facteurs de marché, et qui exigent ou permettent le règlement net. Les instruments dérivés comportent divers risques, dont celui que la contrepartie soit incapable de remplir ses obligations énoncées au contrat, la possibilité d'un marché secondaire peu liquide et la possibilité que les fluctuations du marché exposent le Fonds à des gains ou à des pertes dépassant les montants présentés dans les états de la situation financière. Le gain (ou la perte) réalisé et la plus-value (ou la moins-value) latente sur ces contrats pour la période sont présentés dans les états du résultat global.
- i) Contrats de change à terme** — Dans le cas de la série A (couverte), le Fonds a recours à une stratégie de couverture en vue de réduire au minimum l'incidence des fluctuations des cours de change du dollar canadien par rapport aux devises dans lesquelles sont libellés les titres détenus par le portefeuille du Fonds dans la tranche de son actif net attribuable aux actions de série A (couverte) en concluant des contrats de change à terme. Un contrat de change est un accord entre deux parties qui conviennent d'échanger des monnaies différentes à une date future, moyennant un taux de change convenu. Les gains ou les pertes sur les contrats sont comptabilisés uniquement pour la série A (couverte).
- f) Compensation des instruments financiers dérivés** — Le risque de crédit des contreparties aux instruments dérivés est géré en effectuant une évaluation en bonne et due forme de la qualité du crédit de chaque contrepartie potentielle. Le Fonds tente de réduire son exposition au risque de contrepartie des instruments dérivés hors cote, si possible, en concluant des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec certaines contreparties. Ces conventions contiennent diverses dispositions, notamment en ce qui concerne les conventions-cadres de compensation juridiquement exécutoires, les exigences de garantie, les cas de défaillance et la résiliation anticipée. La contrepartie peut déclencher la résiliation notamment en cas de détérioration de la qualité de son crédit. Le Fonds peut être responsable de la résiliation notamment s'il ne peut maintenir certains seuils d'actif net et/ou limiter la baisse de l'actif net sur diverses périodes. En cas de défaillance ou de résiliation anticipée, la convention-cadre de l'ISDA permet à la partie qui n'est pas en défaut d'opérer une compensation avec déchéance du terme de l'ensemble des transactions pour obtenir un montant net que l'une des contreparties devra verser à l'autre. Toutefois, en l'absence de défaillance ou de résiliation anticipée, les actifs et les passifs dérivés hors cote sont réglés et présentés au montant brut, sans compensation dans les états de la situation financière. En cas de résiliation anticipée causée par la contrepartie, le Fonds pourrait régler immédiatement tout passif net dû à la contrepartie conformément à la convention-cadre de l'ISDA.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Pour plus de renseignements sur les actifs et les passifs dérivés présentés au montant brut, les montants disponibles à des fins de compensation et les montants donnés en garantie ou détenus en fiducie pour le Fonds, voir la note 12 a).

- g) Coûts de transactions** — Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, engagés dans le cadre de l'achat et de la vente de titres, sont passés en charges au cours de la période et inscrits dans les états du résultat global.

Les investissements dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou une de ses sociétés affiliées (les « fonds sous-jacents ») n'entraînent aucun coût de transactions.

- h) Transactions sur titres, revenus de placement, charges et distributions** — Les transactions sur titres sont inscrites à la date de transaction. Les frais estimatifs sont comptabilisés quotidiennement. Les revenus de dividendes, les distributions reçues de fonds sous-jacents et les distributions aux porteurs d'actions sont inscrits à la date ex-dividende.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global correspondent aux intérêts au taux nominal qu'a reçus le Fonds et sont comptabilisés quotidiennement.

Les gains ou les pertes réalisés et latents sur les transactions sur titres sont établis au coût moyen.

- i) Impôts** — Le Fonds est une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi ») et de la *Loi sur l'imposition des sociétés* de l'Ontario.

La société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 %. Cet impôt est entièrement remboursable lors du versement de dividendes imposables aux porteurs d'actions, à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les porteurs d'actions auront reçu des dividendes sur le revenu net de placement. Les revenus d'intérêts et les dividendes étrangers, déduction faite des frais applicables, sont imposés au plein taux d'imposition. Des crédits pour les impôts étrangers payés sont accordés, sous réserve de certaines limites.

Des passifs d'impôt différé sont inscrits dans les états financiers en raison de différences temporelles liées au revenu de dividendes comptabilisé.

Pour les exercices clos les 30 avril 2018 et 2017, le Fonds était assujetti au plein taux d'imposition des sociétés sur 50 % de ses gains nets en capital réalisés. Cet impôt peut être éliminé par voie de « rachats au titre des gains en capital », au sens de la Loi, ou de versement par le Fonds d'un dividende sur les gains en capital réalisés par le Fonds mais non distribués, dans un délai de 60 jours suivant la clôture de l'exercice ou par une combinaison de ces moyens. Lorsque les rachats au titre des gains en capital au cours d'une année ne sont pas suffisants pour éliminer cet impôt, la politique du Fonds est de déduire les pertes en capital des gains en capital ou de verser un dividende sur les gains en capital suffisant pour y arriver. Par conséquent, aucun montant n'a été imputé au titre de cet impôt dans la charge d'impôts pour cet exercice ou le précédent.

Le Fonds peut être assujetti à un impôt sur le revenu de placement, sur les gains en capital à la vente de titres et sur certaines opérations en devises, dans les pays où il investit. Les éventuels impôts étrangers sont comptabilisés conformément à la réglementation fiscale et aux taux établis par les autorités fiscales des pays où le Fonds investit. Lorsque les gains en capital à l'étranger sont assujettis à l'impôt, le Fonds comptabilise un passif d'impôt différé estimatif correspondant au montant qui serait à payer en cas de cession des titres à la date d'évaluation.

Un échange entre des actions de série A (couverte) et des actions d'une autre série du Fonds sera considéré comme une cession aux fins de l'impôt et donnera lieu, pour les porteurs d'actions, à un gain ou à une perte en capital.

- j) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** — La monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien (CAD), monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Les titres du Fonds sont offerts au Canada, les souscriptions et les rachats étant principalement libellés en dollars canadiens. Par conséquent, le gestionnaire a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien. Il s'agit aussi de la monnaie de présentation du Fonds.

- k) Conversion des devises** — Les titres en portefeuille et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change moyen en vigueur à la date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres et les éléments de

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

revenu libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Si le taux de change n'est pas disponible ou si le taux disponible n'est pas fiable, il sera déterminé au moyen de méthodes établies et acceptées par le conseil d'administration et le gestionnaire.

Les gains ou les pertes de change réalisés proviennent de la vente de devises, de la variation de la valeur des transactions sur titres étrangers et sur capitaux étrangers entre la date de transaction et la date de règlement, et de l'écart entre, d'une part, les montants inscrits en devises au titre des dividendes, des intérêts, des retenues d'impôt étranger et des titres américains à court terme et, d'autre part, l'équivalent dans la monnaie fonctionnelle des montants réellement reçus ou versés. Ces gains ou pertes sont présentés aux états du résultat global au poste « Gain (perte) de change réalisé ou latent, montant net ».

- l) Entités structurées non consolidées** — Le Fonds a investi dans TCOF, un fonds sous-jacent considéré comme une entité structurée non consolidée, puisque le pouvoir décisionnel sur ce fonds sous-jacent n'est pas conféré par les droits de vote ou les autres droits de cette nature détenus par le Fonds. Les placements dans le fonds sous-jacent doivent respecter les conditions établies dans ses documents de placement; ils sont exposés au risque de marché en raison des incertitudes liées à l'évolution de la valeur de ce fonds. L'objectif du fonds sous-jacent est généralement d'obtenir une plus-value du capital à long terme et/ou de réaliser un revenu à court terme en investissant dans un ensemble de titres et dans d'autres fonds, conformément à ses stratégies de placement. Le fonds sous-jacent emploie diverses stratégies afin d'atteindre ses objectifs de placement.

Le fonds sous-jacent finance ses activités par l'émission de parts rachetables au gré du porteur accordant à celui-ci le droit à une quote-part de l'actif net du Fonds.

Le gestionnaire a déterminé que le Fonds répond à la définition d'« entité d'investissement » selon IFRS 10 *États financiers consolidés*, car il répond aux critères suivants :

- i) Le Fonds obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placement.
- ii) Le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value du capital, de revenus d'investissement, ou les deux.
- iii) Le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

Le Fonds ne consolide donc pas ses placements dans un fonds sous-jacent, mais les comptabilise à la juste valeur. La juste valeur des placements dans un fonds sous-jacent est présentée dans l'inventaire du portefeuille du Fonds et est également inscrite dans les états de la situation financière du Fonds, dans les placements non dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de la juste valeur des placements détenus dans un fonds sous-jacent est inscrite dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

- m) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par action** — Le montant de l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités de la série, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions de cette série en circulation pour la période.

- n) Jugements, estimations et hypothèses comptables** — Pour préparer des états financiers selon les IFRS, le gestionnaire doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qui touchent les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date des états financiers et les montants des revenus et des charges des périodes en cause. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales décisions faisant appel au jugement consistent à définir la monnaie fonctionnelle du Fonds, tel qu'il est indiqué à la note 3 j), à déterminer si le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement et à établir s'il investit dans des entités structurées, tel qu'il est indiqué à la note 3 l). Les hypothèses et les estimations sont utilisées pour le classement des instruments financiers et le calcul de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, comme il est décrit à la note 3 d).

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

4. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Fonds se compose de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables. Le capital du Fonds est géré conformément à son objectif et à ses politiques de placement, et les actions du Fonds ne sont soumises à aucune exigence externe. Les variations du capital ayant lieu au cours de la période figurent dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds. Les souscriptions et les rachats d'actions du Fonds ne font l'objet d'aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital, autres que les exigences de souscriptions minimales. Le Fonds gère son capital en maintenant une solide base afin de soutenir les activités de placement du Fonds tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat.

Les variations des actions émises sont indiquées ci-dessous :

| | Série A | | Série A (couverte) | | Série F | |
|---|---------------|---------------|--------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 30 avril 2018 | 30 avril 2017 | 30 avril 2018 | 30 avril 2017 | 30 avril 2018 | 30 avril 2017 |
| Nombre d'actions en circulation à l'ouverture de la période | 60 912 162 | 73 300 636 | 195 211 | 461 104 | 1 011 804 | 3 073 038 |
| Souscriptions | 1 715 561 | 1 767 433 | 8 045 | 34 112 | 838 038 | 816 172 |
| Réinvestissements | — | — | — | — | — | — |
| Rachats | (8 726 252) | (14 155 907) | (19 104) | (300 005) | (628 725) | (2 877 406) |
| Nombre d'actions en circulation à la clôture de la période | 53 901 471 | 60 912 162 | 184 152 | 195 211 | 1 221 117 | 1 011 804 |

| | Série I | | Série O | | Série PF | |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 30 avril 2018 | 30 avril 2017 | 30 avril 2018 | 30 avril 2017 | 30 avril 2018 | 30 avril 2017 |
| Nombre d'actions en circulation à l'ouverture de la période | 2 454 051 | 2 496 451 | 9 654 836 | 9 173 922 | 6 708 492 | 1 092 606 |
| Souscriptions | 36 905 | 198 004 | 1 027 403 | 1 850 572 | 1 878 617 | 6 009 838 |
| Réinvestissements | — | — | — | — | — | — |
| Rachats | (247 109) | (240 404) | (1 132 439) | (1 369 658) | (968 173) | (393 952) |
| Nombre d'actions en circulation à la clôture de la période | 2 243 847 | 2 454 051 | 9 549 800 | 9 654 836 | 7 618 936 | 6 708 492 |

5. Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est le placeur principal, l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts du Fonds. Le gestionnaire, et/ou ses sociétés affiliées, fournit tous les services de gestion et d'administration requis dans le cadre des activités quotidiennes du Fonds ou s'assure de leur prestation, notamment le marketing, la promotion, le placement des titres du Fonds, les services de conseil en placement et le recrutement des membres clés de la direction du Fonds.

À titre de placeur principal du Fonds, le gestionnaire commercialise le Fonds et prend des arrangements pour la vente des actions par l'entremise de courtiers à l'échelle du Canada. Le gestionnaire peut recourir aux services de certaines sociétés pour la vente des actions du Fonds selon l'option avec frais de rachat. Services aux investisseurs FTC Inc., une société affiliée au gestionnaire, agit aussi à titre de placeur principal des parts des séries F, PF et O du Fonds. À titre de placeur principal des parts des séries concernées, Services aux investisseurs FTC Inc. reçoit du gestionnaire des frais de service intersociétés de 0,20 %.

En plus de fournir des services de gestion, le gestionnaire agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres et d'agent des transferts pour le Fonds. Tel qu'il est indiqué à la note 5 b), tous les services sont fournis dans le cours normal des activités et leur coût est couvert par des frais d'administration fixes que le Fonds verse au gestionnaire.

Franklin Templeton Services, LLC (« FTS ») fournit les services de comptabilité et d'évaluation de portefeuille liés aux Fonds, ainsi que certains services administratifs au gestionnaire. Tel qu'il est indiqué à la note 5 b), tous les services sont fournis dans le cours normal des activités et leur coût est couvert par des frais d'administration fixes que le Fonds verse au gestionnaire.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

5. Opérations avec des parties liées (suite)

a) Frais de gestion et de conseil en placement (« frais de gestion »)

Le Fonds verse mensuellement des frais de gestion et de conseil en placement au gestionnaire calculés en appliquant à l'actif net quotidien moyen du Fonds les taux suivants, majorés des taxes applicables :

| | |
|----------------------|----------------|
| Série A : | 1/12 de 1,85 % |
| Série A (couverte) : | 1/12 de 1,85 % |
| Série F : | 1/12 de 0,85 % |
| Série I : | 1/12 de 1,10 % |
| Série PF : | 1/12 de 0,80 % |

Le gestionnaire a accepté d'abandonner une partie des frais de gestion pour certaines séries d'actions (l'« abandon de frais de gestion »). Cet abandon de frais de gestion vise les séries ci-après au taux indiqué :

| | |
|-----------|--------|
| Série I : | 0,23 % |
|-----------|--------|

Les frais de gestion de la série O sont payés directement par le porteur d'actions au gestionnaire comme suit :

| | |
|---------------------------------------|--------|
| 200 000 CAD à 2,5 M CAD exclusivement | 0,95 % |
| 2,5 M CAD à 5,0 M CAD exclusivement | 0,80 % |
| 5,0 M CAD et plus | 0,75 % |

Certains investisseurs institutionnels et investisseurs très nantis peuvent négocier les frais de gestion par écrit avec Franklin Templeton.

Le gestionnaire est le conseiller en valeurs du Fonds. Le gestionnaire a retenu les services de Templeton Global Advisors Limited, Bahamas, société affiliée au gestionnaire, à titre de sous-conseiller (le « sous-conseiller »). Le sous-conseiller fournit des services d'analyse et des recommandations en matière de placement au gestionnaire et effectue les transactions de portefeuille du Fonds ou en confie le mandat à des courtiers. Le gestionnaire paie au sous-conseiller une partie des frais de gestion reçus du Fonds pour les services de conseil en placement.

b) Frais d'administration fixes

En contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration annuels à taux fixe (sauf pour la série O), le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts qui lui sont propres (les « coûts du Fonds »), comme les coûts d'emprunt et d'intérêt, les coûts liés aux assemblées des porteurs de titres (tel que le permet la réglementation en valeurs mobilières du Canada), les frais et la rémunération du comité d'examen indépendant, les jetons de présence et les frais des administrateurs, et tous les coûts et charges liés à des poursuites intentées au nom du Fonds, ou pour faire valoir ses droits, ainsi que les coûts engagés à des fins de conformité avec de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires. Les charges d'exploitation payables par le gestionnaire comprennent, entre autres, les honoraires de l'agent des transferts, les droits de garde, les frais juridiques et les honoraires d'audit. Comme le Fonds n'a pas payé directement ces charges en tant que telles, elles ne sont pas inscrites dans les états du résultat global.

Le gestionnaire peut, pour certains exercices et dans certains cas, abandonner une partie des frais d'administration d'une série ou absorber certains coûts du Fonds. La décision d'abandonner tout ou partie des frais d'administration ou d'absorber certains coûts du Fonds est prise au gré du gestionnaire. En outre, le gestionnaire paie toutes les charges d'exploitation de la série O.

Ces frais d'administration fixes mensuels correspondent à 1/12 du taux annuel de 0,35 % applicable à l'actif net quotidien moyen de chaque série, majorés des taxes applicables, sauf pour les séries PF et O. Les frais d'administration fixes de la série PF correspondent à 1/12 du taux annuel de 0,15 % applicable à l'actif net quotidien moyen de la série, majorés des taxes applicables. La série O est exempte de frais d'administration. Les frais d'administration fixes payables à la clôture de chaque période sont présentés dans les états de la situation financière du Fonds.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

5. Opérations avec des parties liées (suite)

c) Placements du gestionnaire

Aux 30 avril 2018 et 2017, le gestionnaire détenait le nombre indiqué d'actions du Fonds.

| | <u>30 avril 2018</u> | <u>30 avril 2017</u> |
|--------------------------|----------------------|----------------------|
| Série A (couverte) | 83 133 | 83 133 |

d) Autres services

En plus de fournir des services d'administration et d'autres services de gestion liés à la distribution des actions du Fonds, le gestionnaire agit aussi à titre d'agent chargé de la tenue des registres et d'agent des transferts du Fonds. En contrepartie de ces services, le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes (voir la note 5 b)).

6. Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition que doivent payer les porteurs d'actions de la série A, y compris la série A (couverte), dépendent de l'option d'achat choisie au moment de la souscription.

S'il choisit de payer les frais d'acquisition à la souscription, l'investisseur qui achète des titres de série A doit payer au courtier des frais négociables pouvant atteindre 6 % du prix d'achat. S'il choisit de payer des frais d'acquisition modiques, l'investisseur qui achète des actions de la série A doit payer des frais de rachat au gestionnaire s'il demande le rachat de ses actions dans un délai de trois ans suivant la date de souscription. Ces frais sont établis selon un pourcentage décroissant allant de 3 % à 0 % du coût initial des actions, selon la durée de détention. L'investisseur peut toutefois demander le rachat d'au plus 10 % de ses actions de série A chaque année civile, sans frais de rachat. S'il choisit de payer des frais de rachat, l'investisseur qui achète des actions de série A doit payer des frais de rachat au gestionnaire s'il demande le rachat de ses actions dans un délai de six ans suivant la date de souscription. Ces frais sont établis selon un pourcentage décroissant allant de 6 % à 0 % du coût initial des actions, selon la durée de détention. Les porteurs d'actions de série I négocient avec leur courtier des frais d'un maximum de 2 %.

7. Intérêts détenus dans d'autres entités

Tel qu'il est indiqué à la note 3 I), le Fonds a investi dans le TCOF, une entité structurée non consolidée évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au 30 avril 2018, la participation du Fonds dans le TCOF, en dollars et en pourcentage, était de néant (3 189 000 \$, représentant 20,71 % du fonds sous-jacent en 2017).

8. Gestion des risques financiers

Les risques liés à la détention d'instruments financiers sont inhérents aux activités du Fonds et sont gérés au moyen d'un processus continu d'évaluation et de suivi. Ces risques financiers comprennent notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de concentration. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Ces risques sont atténués par une sélection prudente de titres et d'autres instruments financiers par les conseillers en valeurs du Fonds, compte tenu des directives de placement. Les risques sont évalués selon une méthode qui tient compte de l'incidence prévue des changements raisonnablement possibles dans les facteurs de risque pertinents sur les résultats et sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions du Fonds.

a) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle, et est donc exposé au risque de change du fait que la valeur des actifs et des passifs fluctue sous l'effet de la variation des taux de change.

Le conseiller suit l'évolution du risque de change du Fonds et il peut conclure des contrats de change à terme afin de réduire ce risque (voir la note 3 e)). Le cas échéant, ces contrats figurent dans l'inventaire du portefeuille du Fonds.

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

8. Gestion des risques financiers (suite)

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de change, s'il y a lieu. Les montants ont été établis en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires, qui comprennent les instruments dérivés spécifiquement liés à la stratégie de couverture de la série A (couverte), diminuée des passifs. Lorsqu'une devise représente moins de 5 % de l'actif net du Fonds, elle est inscrite dans « Autres ». Le tableau indique aussi la diminution ou l'augmentation de l'actif net qui aurait eu lieu si la monnaie fonctionnelle s'était appréciée ou dépréciée de 5 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes. Les résultats réels peuvent différer des résultats établis selon l'analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

| Monnaie | 30 avril 2018 | | 30 avril 2017 | |
|--|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| | Montant (en milliers) | Pourcentage de l'actif net | Montant (en milliers) | Pourcentage de l'actif net |
| EUR | 325 869 \$ | 21,23 % | 356 210 \$ | 22,31 % |
| GBP | 208 804 | 13,60 % | 125 855 | 7,88 % |
| HKD | 91 713 | 5,98 % | 84 639 | 5,30 % |
| JPY | 132 616 | 8,64 % | 125 039 | 7,83 % |
| USD | 580 734 | 37,83 % | 594 746 | 37,26 % |
| Autres | 162 164 | 10,58 % | 205 920 | 12,91 % |
| | <u>1 501 900 \$</u> | <u>97,86 %</u> | <u>1 492 409 \$</u> | <u>93,49 %</u> |
| Incidence d'une variation de 5 % du taux de change sur l'actif net ... | 75 095 \$ | 4,89 % | 74 620 \$ | 4,67 % |

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la variation des taux d'intérêt ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers portant intérêt. Les conseillers en valeurs surveillent périodiquement la sensibilité globale aux taux d'intérêt.

Le Fonds n'est pas directement exposé au risque de taux d'intérêt, puisqu'il ne détenait pas de titres importants portant intérêt (sauf des dépôts à terme d'un jour) aux 30 avril 2018 et 2017.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient par suite de la fluctuation des cours du marché (autre que celle découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt). Ces fluctuations peuvent être causées par des facteurs propres à un instrument financier donné ou à son émetteur, ou par des facteurs influant sur un marché ou un segment de marché. Les autres actifs et passifs étant des éléments monétaires de courte durée, ils ne sont pas assujettis à l'autre risque de prix.

Le tableau ci-dessous présente l'augmentation ou la diminution prévue de l'actif net si la valeur des placements du Fonds avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes. Les résultats réels peuvent différer des résultats établis selon l'analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

| Incidence sur l'actif net (en milliers) | 30 avril 2018 | | Incidence sur l'actif net (en milliers) | 30 avril 2017 | |
|---|--|--|---|--|--|
| | Pourcentage de l'incidence sur l'actif net | Pourcentage de l'incidence sur l'actif net | | Pourcentage de l'incidence sur l'actif net | Pourcentage de l'incidence sur l'actif net |
| 75 582 \$ | 4,92 % | 75 375 \$ | 4,72 % | | |

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Fonds étant exposé à des rachats quotidiens d'actions en trésorerie, les actifs du Fonds sont essentiellement investis dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et dont il est facile de se départir. En outre, une quantité suffisante de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est maintenue afin de répondre aux besoins normaux d'exploitation. Le Fonds peut emprunter

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

8. Gestion des risques financiers (suite)

jusqu'à 5 % de son actif net pour financer les rachats. Le Fonds a conclu aux fins des rachats une entente de ligne de crédit sans engagement avec une banque canadienne de l'Annexe I auprès de laquelle il peut emprunter ces montants, au besoin. Les emprunts sont obtenus au taux préférentiel et sont remboursables sur demande. Aucun emprunt n'avait été contracté au 30 avril 2018 et au 30 avril 2017.

Le Fonds a également pour politique de n'acquérir des actifs illiquides que si la valeur des titres illiquides qu'il détient immédiatement après cette acquisition ne représente pas plus de 10 % de son actif net.

Les passifs financiers du Fonds, qui comprennent les rachats à payer, les charges à payer et les passifs dérivés, sont exigibles dans un délai de trois mois. Les actions rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle indiquée ci-dessus soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Conformément aux objectifs de placement du Fonds, le gestionnaire surveille la position en liquidités de façon continue.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations ou à l'un de ses engagements à l'égard du Fonds. Le risque de crédit est en général moins important si l'émetteur a reçu une notation élevée d'une agence de notation indépendante et plus important si l'émetteur a reçu une notation faible ou n'est pas noté. Les notations de crédit, s'il y en a, sont présentées à la fin de l'inventaire du portefeuille.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard de ses actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Aux 30 avril 2018 et 2017, le Fonds n'avait aucun placement important dans des instruments de créance ou des instruments dérivés.

Aux 30 avril 2018 et 2017, les opérations en trésorerie et les transactions sur titres étaient toutes effectuées par des banques notées A ou plus par Standard & Poor's.

f) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie d'actifs, que ce soit dans une région, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds.

| Secteurs | 30 avril | 30 avril | Pondération des catégories d'actifs | 30 avril | 30 avril |
|---|----------|----------|---|----------|----------|
| | 2018 | 2017 | | 2018 | 2017 |
| | (%) | (%) | | (%) | (%) |
| Banques | 12,41 | 13,92 | Actions ordinaires | 98,48 | 94,24 |
| Pétrole, gaz et combustibles | 9,16 | 7,90 | Fonds sous-jacents | — | 0,20 |
| Produits pharmaceutiques | 8,53 | 8,59 | Titres à court terme et tous les autres actifs, montant net | 1,52 | 5,56 |
| Assurances | 4,43 | 5,71 | | | |
| Matériel, mémoires et périphériques informatiques | 4,06 | 7,03 | | | |
| Autres | 59,89 | 51,29 | | | |

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

8. Gestion des risques financiers (suite)

g) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 — prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 — données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 — données d'entrée relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La détermination du caractère « observable » ou non des données d'entrée exige une grande part de jugement de la part du gestionnaire. Le gestionnaire considère comme des données d'entrée observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les instruments financiers négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs, mais évalués selon les cours du marché, les cours fournis par des courtiers ou les cours fournis par d'autres sources qui se fondent sur des données d'entrée observables sont classés au niveau 2. Les données d'entrée relatives aux placements dont l'évaluation est de niveau 3 sont essentiellement non observables, car ces placements ne se négocient qu'occasionnellement. Il peut s'agir notamment de titres de capitaux privés ou de titres de créance de sociétés. Puisqu'il n'y a pas de cours observables disponibles pour ces titres, le gestionnaire a recours à des techniques d'évaluation pour établir leur juste valeur.

Les placements du Fonds sont habituellement classés comme suit :

- Actions — Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Les actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment ou n'ont pas de facteur d'évaluation de la juste valeur, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., des transactions pour des titres similaires du même émetteur) et classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.
- Obligations et placements à court terme — Les titres de créance sont habituellement négociés sur les marchés hors cote plutôt que sur les marchés boursiers. Les données d'entrée jugées importantes pour l'évaluation sont habituellement observables; il s'agit notamment des courbes de taux de référence, des écarts de taux, des taux de défaillance estimés, de la volatilité prévue des taux d'intérêt sur le marché, des taux d'intérêt nominaux, du calendrier prévu pour le remboursement de capital, des garanties sous-jacentes et des autres caractéristiques uniques des titres permettant d'évaluer les flux de trésorerie pertinents. Par conséquent, les obligations et les placements à court terme du Fonds sont classés au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.
- Placements dans des fonds communs de placement, des fiducies à participation unitaire et des fonds négociés en bourse — Les positions du Fonds dans des fonds communs de placement, des fiducies à participation unitaire et des fonds négociés en bourse sont habituellement des titres activement négociés pour lesquels un prix fiable est observable. Elles sont donc classées au niveau 1. Lorsque l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, ces placements sont transférés au niveau 3.
- Actifs dérivés et passifs dérivés — Les actifs dérivés et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme qui sont évalués principalement sur la base du notionnel et de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit ne sont pas considérées comme importantes pour évaluer la juste valeur, sont classés au niveau 2.

La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir pour les actions vendues, des dividendes et des intérêts à recevoir, des montants à recevoir pour des placements vendus, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer,

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

8. Gestion des risques financiers (suite)

des charges à payer et de l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

Le tableau qui suit présente le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur aux 30 avril 2018 et 2017.

| | 30 avril 2018 | | | | 30 avril 2017 | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| | Niveau 1 (en milliers) | Niveau 2 (en milliers) | Niveau 3 (en milliers) | Total (en milliers) | Niveau 1 (en milliers) | Niveau 2 (en milliers) | Niveau 3 (en milliers) | Total (en milliers) |
| Actions — position acheteur . . . | 1 398 472 \$ | 113 174 \$ | — \$ | 1 511 646 \$ | 1 502 883 \$ | — \$ | — \$ | 1 502 883 \$ |
| Actions convertibles | — | — | — | — | 1 434 | — | — | 1 434 |
| Fonds communs de placement, fiducies à participation unitaire et fonds négociés en bourse | — | — | — | — | 3 189 | — | — | 3 189 |
| Titres à court terme | — | 19 100 | — | 19 100 | — | 85 800 | — | 85 800 |
| Total des placements | <u>1 398 472 \$</u> | <u>132 274 \$</u> | <u>— \$</u> | <u>1 530 746 \$</u> | <u>1 507 506 \$</u> | <u>85 800 \$</u> | <u>— \$</u> | <u>1 593 306 \$</u> |
| Actifs dérivés | — \$ | 21 \$ | — \$ | 21 \$ | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ |
| Passifs dérivés | — | 2 | — | 2 | — | 12 | — | 12 |

Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de leur juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Conformément aux politiques du Fonds en matière d'évaluation, le Fonds peut utiliser des facteurs d'ajustement de la juste valeur lorsque les cours du marché sont réputés avoir été influencés par des événements importants survenus sur le marché et dépassant certains seuils prédéterminés. Aux 30 avril 2018 et 2017, la valeur des titres sortis du niveau 1 et reclassés au niveau 2, en raison de l'utilisation de facteurs d'évaluation, était respectivement de 113,2 M\$ et de néant.

9. Commissions des courtiers

Les commissions versées aux courtiers sur les opérations de placement au cours des périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 s'élevaient respectivement à 1,7 M\$ et à 1,2 M\$. Une partie des commissions payées peut représenter une rémunération pour des biens et des services utilisés dans les décisions concernant les placements ou les transactions; il peut s'agir de recherches sur les placements, d'analyses ou de rapports (les « services de recherche »). Les frais de recherche qui sont compris dans les commissions payées aux courtiers pour les périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 et qui ont pu être déterminés ont été de 0,5 M\$ pour les deux périodes.

10. Impôts

a) Pertes en capital et pertes autres qu'en capital

Au 30 avril 2018, le Fonds avait cumulé des pertes en capital non utilisées de 81,1 M\$ et ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital non utilisée aux fins fiscales. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire des gains en capital futurs.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable de certains actifs et passifs et leur valeur fiscale donnent lieu à des actifs ou à des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est la différence entre la juste valeur présentée des placements et leur prix de base rajusté (« PBR ») aux fins fiscales. Lorsque la juste valeur du portefeuille excède son PBR, il en résulte un passif d'impôt différé. Les impôts à payer sur les gains en capital par les Fonds étant remboursables en vertu des dispositions de la Loi, le passif d'impôt différé est intégralement annulé par les remboursements d'impôts futurs auxquels les Fonds auront droit à titre de société de placement à capital variable. À l'inverse, lorsque le PBR excède la juste valeur du portefeuille, c'est un actif d'impôt différé qui est créé. Dans ce cas, aucun avantage n'est constaté compte tenu de l'incertitude que cet actif d'impôt différé soit en définitive réalisé. Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital non utilisées dont il est fait mention ci-dessus constituent, pour le Fonds, un

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

10. Impôts (suite)

actif d'impôt différé à l'égard duquel aucun avantage n'a été constaté dans les présents états financiers, car on ne sait pas s'il est plus probable qu'improbable que ces pertes soient utilisées à l'avenir.

b) Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition sur le revenu net de placement du Fonds prévu par la loi (revenu de dividendes canadiens exclu) pour l'exercice clos le 30 avril 2018 était de 39,50 % (39,50 % en 2017). Le taux d'imposition effectif pour l'exercice clos le 30 avril 2018 était de 7,79 % (1,55 % en 2017). Le taux d'imposition effectif tient compte de l'incidence fiscale des gains et pertes de change liés aux revenus compris dans les gains et les pertes nets réalisés.

| | 30 avril 2018 % | 30 avril 2017 % |
|---|--------------------|--------------------|
| Taux d'imposition prévu par la loi | 39,50 | 39,50 |
| (Gain) perte réalisé et latent sur les placements | (34,60) | (38,13) |
| Dividendes canadiens | (0,28) | (0,04) |
| Impôts étrangers (regroupés) | 2,50 | 0,11 |
| Autres | 0,67 | 0,11 |
| Taux d'imposition effectif | 7,79 | 1,55 |

11. Valeur liquidative aux fins des opérations

Tel qu'il est indiqué à la note 3 a), la valeur liquidative aux fins des opérations par part peut être différente de la valeur liquidative par part selon les IFRS présentée dans les états de la situation financière. Aux 30 avril 2018 et 2017, la valeur liquidative aux fins des opérations par part n'était pas différente de la valeur liquidative par part selon les IFRS.

12. Autres renseignements

a) Compensation des instruments financiers dérivés

Tel qu'il est indiqué à la note 3 f), le Fonds détient des dérivés qui sont parties à des conventions-cadres de compensation juridiquement exécutoires prenant la forme de conventions de l'ISDA conclues avec certaines contreparties.

En l'absence d'une convention, ou en cas de défaillance ou de résiliation anticipée, les actifs et les passifs dérivés hors cote sont présentés au montant brut et sans compensation dans les états de la situation financière.

Les tableaux qui suivent présentent le montant brut des actifs et des passifs dérivés non compensés aux 30 avril 2018 et 2017 ainsi que les montants disponibles à des fins de compensation. Le « Montant net » indique l'incidence de l'exercice des droits à compensation pour le Fonds.

| 30 avril 2018 | Montants disponibles à des fins de compensation | | | | Montants disponibles à des fins de compensation | | | |
|-------------------------------|---|------------------------|-----------------------------|---------------|---|------------------------|---------------------------------|---------------|
| | Actifs bruts | Instruments financiers | Garantie détenue en fiducie | Montant net | Passifs bruts | Instruments financiers | Garantie donnée en nantissement | Montant net |
| | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) | (en milliers) |
| BANK OF AMERICA, N.A. | 1 \$ | — \$ | — \$ | 1 \$ | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ |
| CITIBANK NA | 4 | — | — | 4 | — | — | — | — |
| HSBC BANK PLC | 4 | 1 | — | 3 | 1 | 1 | — | — |
| JPMORGAN CHASE BANK, N.A. ... | 1 | — | — | 1 | — | — | — | — |
| Autres ^{a)} | 11 | — | — | 11 | 1 | — | — | 1 |
| Total | 21 \$ | 1 \$ | — \$ | 20 \$ | 2 \$ | 1 \$ | — \$ | 1 \$ |

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

12. Autres renseignements (suite)

| 30 avril 2017 | Montants disponibles à des fins de compensation | | | | Montants disponibles à des fins de compensation | | | |
|----------------------------|---|---|--|------------------------------|---|---|--|------------------------------|
| | Actifs bruts (en milliers) | Instruments financiers (en milliers) | Garantie détenue en fiducie (en milliers) | Montant net (en milliers) | Passifs bruts (en milliers) | Instruments financiers (en milliers) | Garantie donnée en nantissement (en milliers) | Montant net (en milliers) |
| HSBC BANK PLC | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ | 5 \$ | — \$ | — \$ | 5 \$ |
| Autres ^{a)} | — | — | — | — | 7 | — | — | 7 |
| Total | <u>— \$</u> | <u>— \$</u> | <u>— \$</u> | <u>— \$</u> | <u>12 \$</u> | <u>— \$</u> | <u>— \$</u> | <u>12 \$</u> |

^{a)} Il s'agit des contrats pour lesquels il n'existe pas de convention de l'ISDA avec les contreparties et pour lesquels il existe des instruments dérivés de gré à gré faisant l'objet d'une compensation centralisée.

b) Classement des instruments financiers

Tel qu'il est indiqué à la note 3 a), les instruments financiers du Fonds, sauf les instruments dérivés qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dès le début. Le tableau qui suit présente les gains (pertes) nets sur les instruments financiers, par catégorie, pour les périodes closes les 30 avril 2018 et 2017.

| 30 avril 2018 | | | 30 avril 2017 | | |
|--|------------------------------------|------------------------|--|------------------------------------|------------------------|
| Détenus à des fins de transaction (en milliers) | Désignés au début (en milliers) | Total (en milliers) | Détenus à des fins de transaction (en milliers) | Désignés au début (en milliers) | Total (en milliers) |
| 53 \$ | 103 061 \$ | 103 114 \$ | (152) \$ | 374 191 \$ | 374 039 \$ |

13. Présentation des états financiers

Les montants indiqués dans les états de la situation financière, les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie ont été arrondis au millier de dollars près. Les soldes inscrits peuvent donc comprendre des montants arrondis à zéro; par conséquent, il est possible que certains postes des différents états financiers n'apparaissent pas. Les montants par action et les nombres d'actions en circulation indiqués sont les nombres réels.

14. Code des monnaies

La liste qui suit présente les codes des monnaies pouvant être utilisés dans les états financiers.

| | | | |
|-----|---------------------|-----|----------------------|
| CAD | Dollar canadien | KRW | Won sud-coréen |
| CHF | Franc suisse | NOK | Couronne norvégienne |
| DKK | Couronne danoise | SEK | Couronne suédoise |
| EUR | Euro | SGD | Dollar de Singapour |
| GBP | Livre sterling | THB | Baht thaïlandais |
| HKD | Dollar de Hong Kong | USD | Dollar américain |
| JPY | Yen japonais | | |

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs présentés dans les états du résultat global ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période close le 30 avril 2018.

16. Modifications comptables futures

IFRS 9 *Instruments financiers* a remplacé IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Fonds a adopté cette norme le 1^{er} mai 2018. IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche remaniée de la comptabilité de couverture. La nouvelle méthode de classement des actifs financiers, fondée sur des principes, dépend des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Ce modèle se traduit par l'application à tous les

Fonds de croissance Templeton, Ltée

NOTES ANNEXES Périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 (suite)

16. Modifications comptables futures (suite)

instruments financiers d'un modèle unique de dépréciation qui exigera une comptabilisation plus ponctuelle des pertes de créances prévues.

Conformément à l'évaluation d'IFRS 9 effectuée par le gestionnaire, le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds sera équivalent à celui qui avait cours avant l'adoption d'IFRS 9, sauf pour les instruments dérivés, qui seront classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon IAS 39, les dérivés étaient classés comme étant détenus à des fins de négociation. Le gestionnaire ne prévoit aucun changement des critères d'évaluation des actifs et des passifs financiers.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la Société de Placements Franklin Templeton (le « gestionnaire »), gestionnaire du Fonds de croissance Templeton, Ltée (le « Fonds »), et approuvés par le conseil d'administration du Fonds.

La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres sections du rapport annuel incombe au gestionnaire. Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Voir la note 4 des états financiers pour connaître les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds. L'information financière publiée dans le rapport annuel est conforme à celle présentée dans les états financiers.

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et veille au rendement de la direction en matière de présentation de l'information financière. Le conseil d'administration nomme un comité d'audit composé en majorité d'administrateurs non membres de la direction. Le comité d'audit, avec la direction et l'auditeur externe, passe en revue les états financiers, le caractère adéquat des contrôles internes, les procédures d'audit et la présentation de l'information financière. Le comité d'audit rend compte des résultats de cette révision au conseil d'administration avant la publication des états financiers audités.

Les porteurs d'actions ont nommé PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. comme auditeur externe du Fonds. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer sur les états financiers une opinion adressée aux porteurs d'actions. Leur rapport est présenté à la page suivante.

D. GREEN
Chef de la direction,
Société de Placements Franklin Templeton

D. BUCHANAN
Trésorier des Fonds,
Société de Placements Franklin Templeton

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de

Fonds de croissance Templeton, Ltée (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 30 avril 2018 et 2017, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers du Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 30 avril 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 25 mai 2018



Rapport annuel
Fonds de croissance Templeton, Ltée

5000, rue Yonge, bureau 900
Toronto (Ontario) M2N 0A7
www.franklintempleton.ca

Service à la clientèle :

(416) 364-4672 Télécopieur : (416) 364-1163

Service à la clientèle – Téléphone sans frais :

1 800 897-7281 Télécopieur sans frais : 1 866 850-8241

